
	<b>ORIGINE FRANCE GARANTIE</b> Référentiel sectoriel de délivrance du label	Document	Annexe Sectorielle Céramique	
		Version	V3	
		Date	13/03/2017	

## **Référentiel Sectoriel CERAMIQUE**

### **PREAMBULE**

Les échanges avec les professionnels ont mis en évidence un certain nombre de spécificités propres au secteur de la céramique qui doivent impacter le contenu du référentiel sectoriel Céramique.

Il a par exemple été mis en évidence qu'il était primordial que toutes les cuissons ainsi que les étapes y faisant suite aient lieu en France.

Pour le Secteur de la céramique, l'analyse de risques qui permet le dimensionnement et la planification des audits de labellisation prend notamment en compte :

- le risque de non-maîtrise de la traçabilité,
- le risque associé aux acteurs disposant de multiples sites de production,
- le risque associé aux acteurs ayant des activités diversifiées.

Les conclusions de l'analyse de risques pourront mener à la réalisation d'audits sans information préalable du Demandeur, du prestataire ou du sous-traitant.

Ces schémas retranscrivent les processus de fabrication dans leur principe général. Il est spécifié que toutes les étapes de cuisson doivent être réalisées en France.



### **CHAMP D'APPLICATION ET DEFINITIONS**

Ce référentiel sectoriel s'applique au secteur de la céramique : porcelaine, grès, faïence et poterie. Il couvre tous les produits fabriqués suivants l'un des procédés décrits ci-dessous, tels que les objets de l'art de la table.

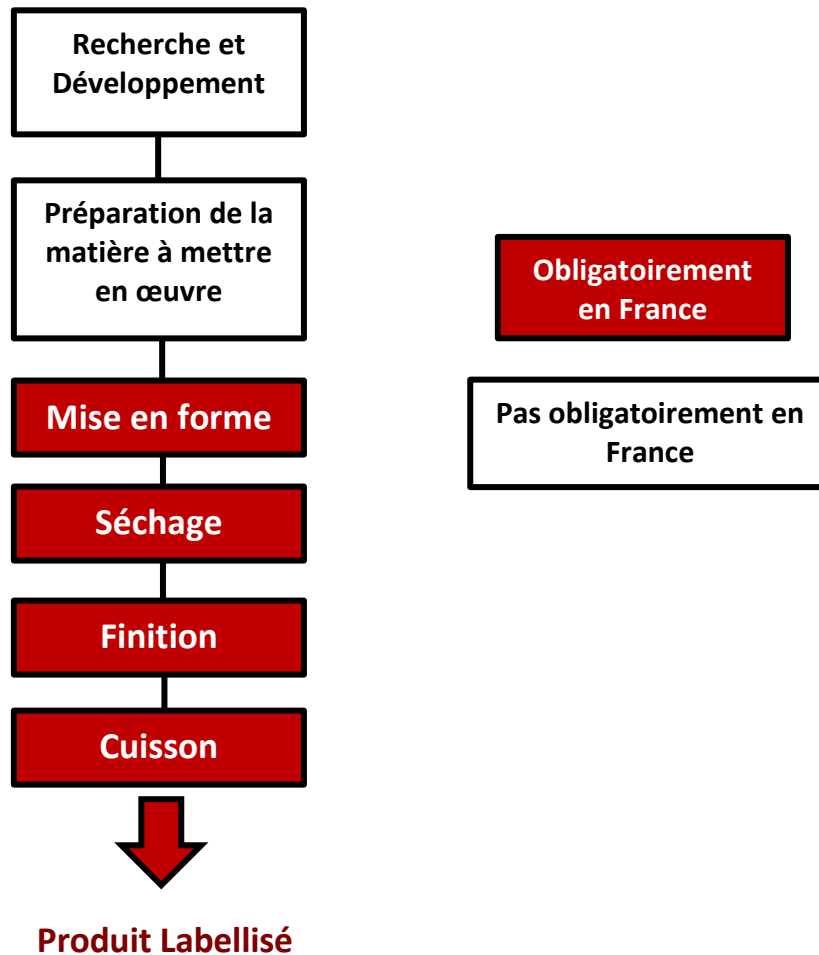
### **CRITERES DE LABELLISATION**

Les principes généraux du référentiel, critère A et critère B, sont applicables conformément au chapitre 5 du Référentiel Socle.

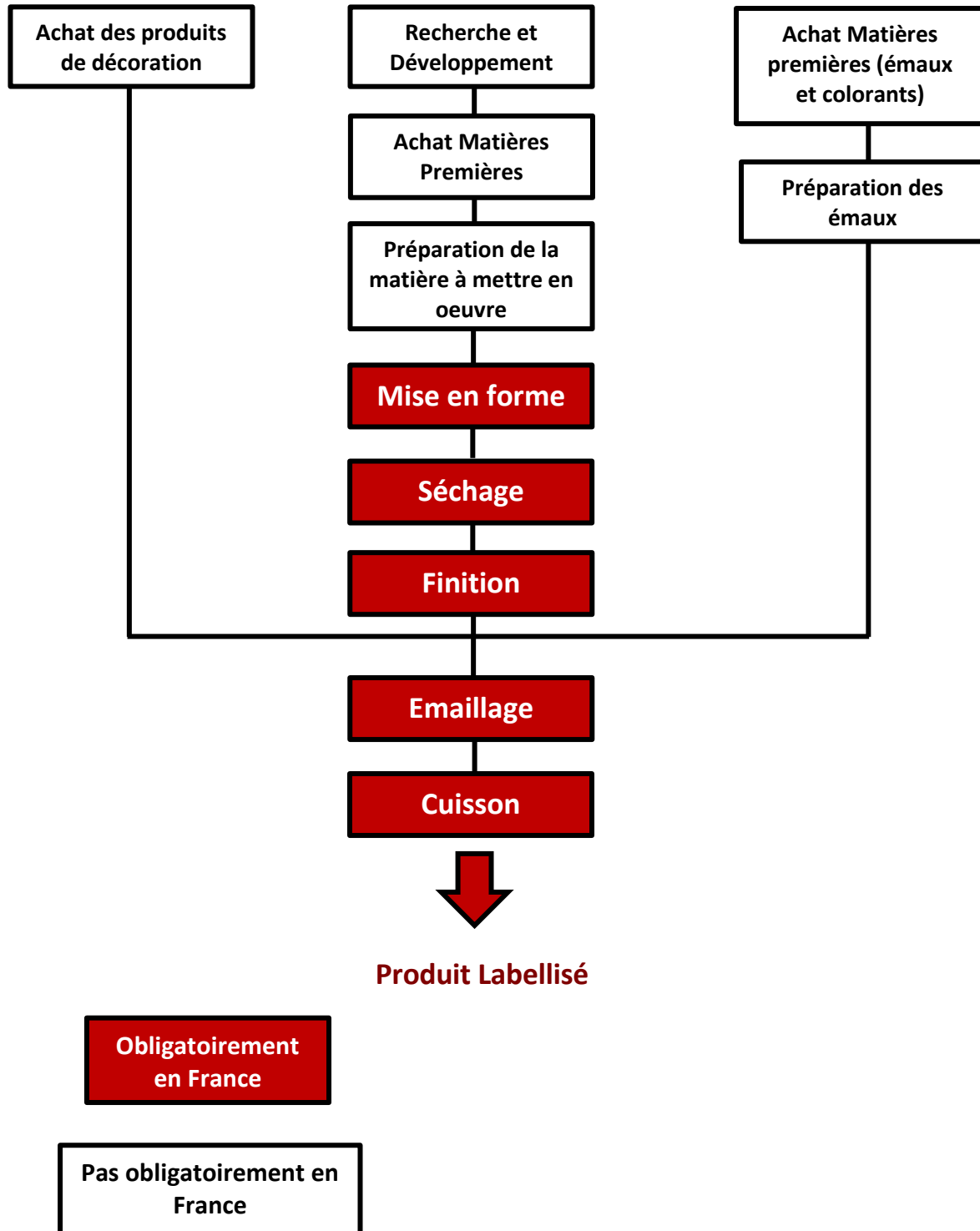
Ces schémas retranscrivent les processus de fabrication dans leur principe général. Il est spécifié que toutes les étapes de cuisson doivent être réalisées en France.

	<b>ORIGINE FRANCE GARANTIE</b> Référentiel sectoriel de délivrance du label	Document	Annexe Sectorielle Céramique	
		Version	V3	
		Date	Date du CT	

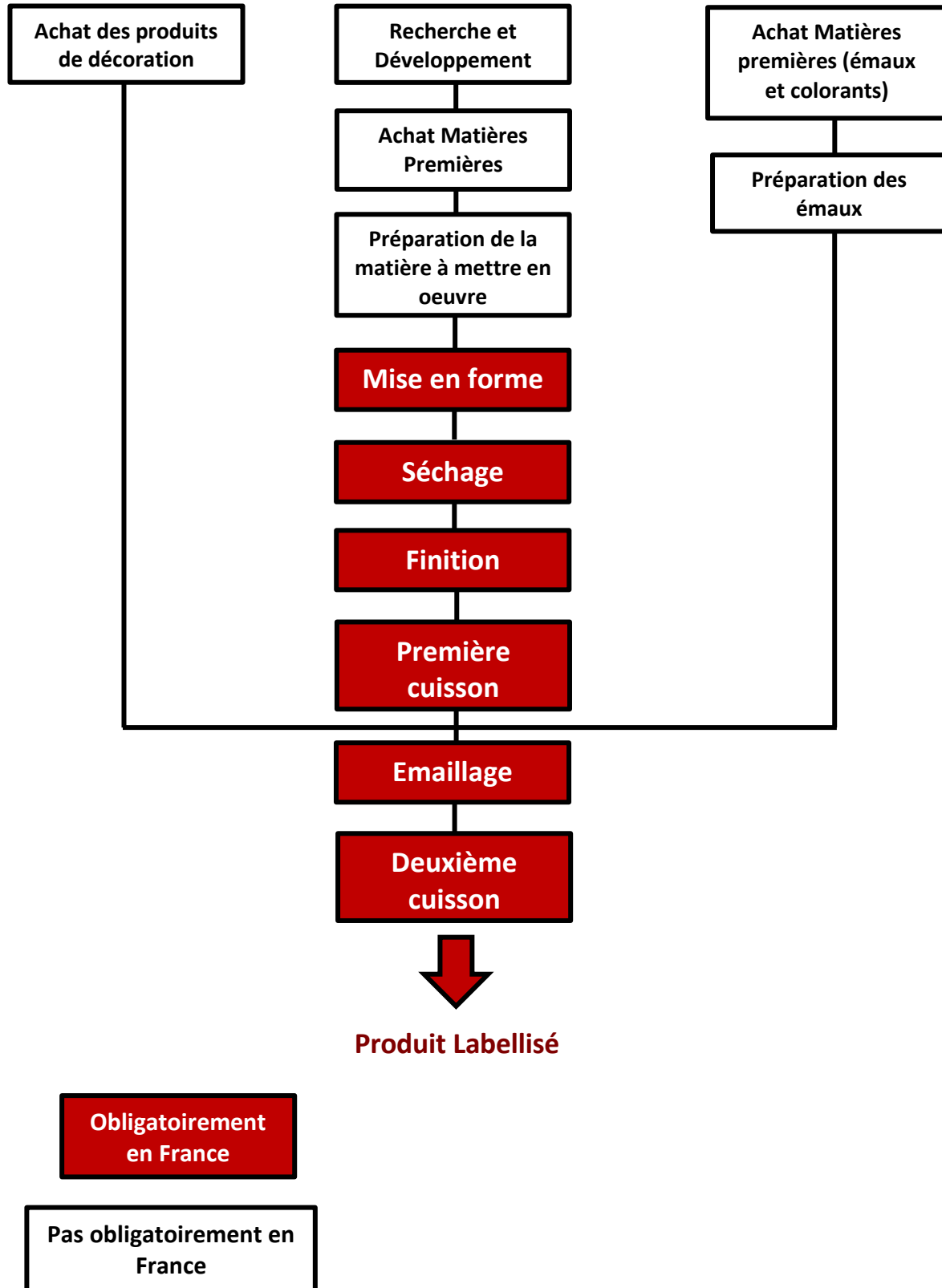
Procédé 1 : Le processus de fabrication d'un produit non émaillé peut être schématisé comme suit :



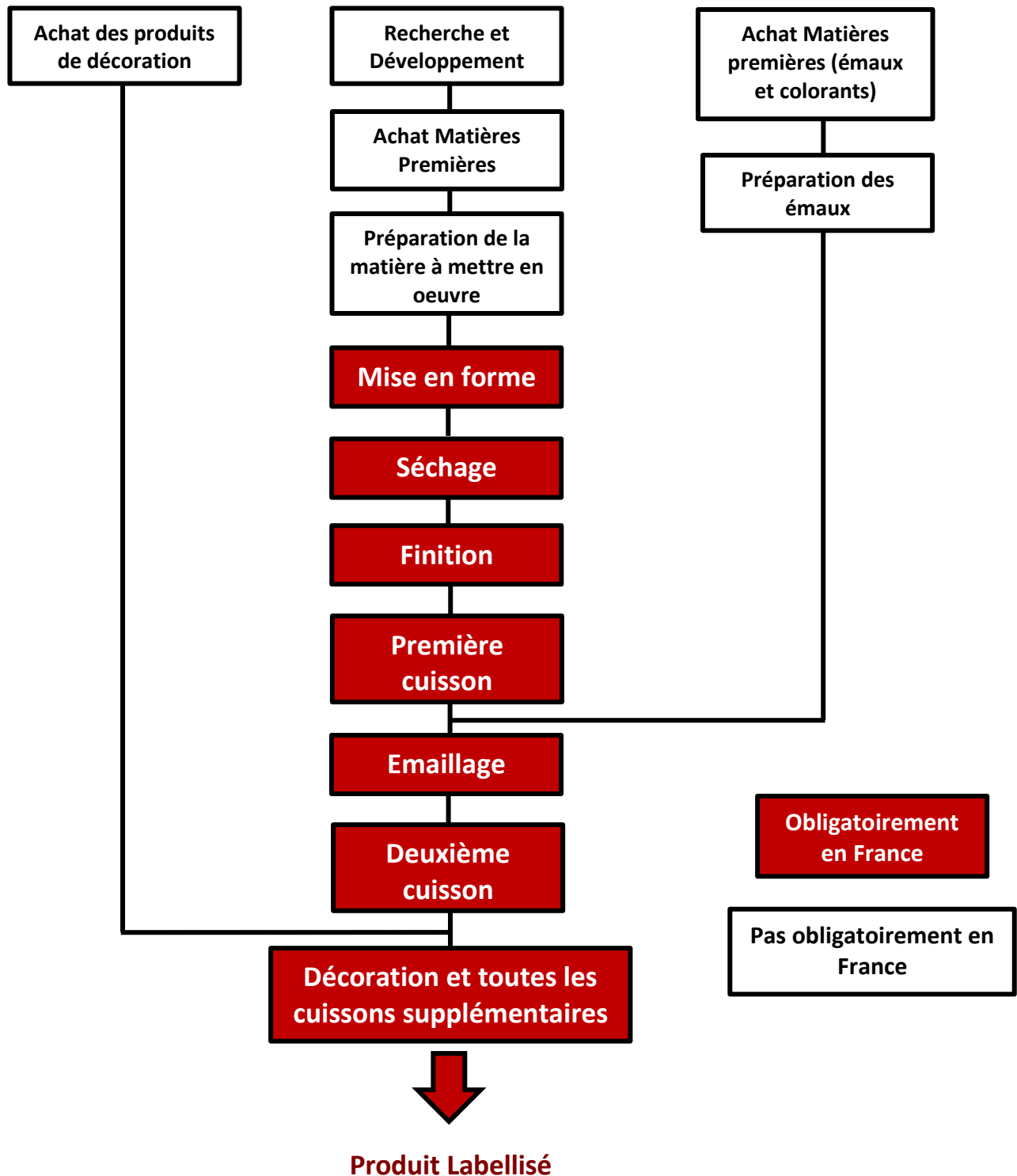
Procédé 2 : Le processus de fabrication d'un produit émaillé en monocuisson peut être schématisé comme suit :





Procédé 3 : Le processus de fabrication d'un produit émaillé en bicuisson peut être schématisé comme suit :



Procédé 4 : Le processus de fabrication d'un produit émaillé en bicuisson avec décoration peut être schématisé comme suit :



Ces schémas retranscrivent les processus de fabrication dans leur principe général. Il est spécifié que toutes les étapes de cuissons doivent être réalisées en France.

	<b>ORIGINE FRANCE GARANTIE</b> Référentiel sectoriel de délivrance du label	Document	Annexe Sectorielle Céramique	
		Version	V3	
		Date	Date du CT	

### HISTORIQUE DES EVOLUTIONS DE L'ANNEXE SECTORIELLE :

Résumé de la modification	Rédacteur	N° Version Cible	Date de la Version
Anonymisation, ajout d'un historique des versions	<b>C. Huet</b>	<b>V2</b>	<b>10/03/2014</b>
Simplification de l'annexe.	<b>J. Vialar</b>	<b>V3</b>	<b>13/03/2017</b>